

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE

à fournir pour chacun des salariés (y compris le gérant et le responsable)

Nom, prénom du représentant légal de l'établissement :
Qualité :
ATTESTE que
Nom, prénom :
né(e) le :
à département :
demeurant à :
date d'entrée dans la société :
en qualité de :
date de délivrance de l'attestation de formation :
diplôme:
exerce depuis le la profession funéraire de :
Cocher la ou les cases correspondantes si plusieurs fonctions sont exercées.
☐ agent d'exécution d'une des prestations funéraires pour lesquelles l'habilitation est
obligatoire (porteurs, chauffeurs de véhicules funéraires, fossoyeurs, agents de chambre funéraire).
□ agent qui coordonne le déroulement des diverses cérémonies de la mise en bière à l'inhumation ou la crémation (maître de cérémonie, ordonnateur).
□ agent qui accueille et renseigne les familles (agents d'accueil, hôtesses, vendeurs).
□ agent qui détermine directement avec la famille l'organisation et les conditions de
prestations funéraire (conseiller funéraire, assistant funéraire)
□ coent mesmanochia d'una coence d'un établissement d'una succumenta ou d'un buncou
□ agent responsable d'une agence, d'un établissement, d'une succursale ou d'un bureau (directeur ou chef d'agence, responsable de l'établissement ou de la succursale).
☐ gestionnaire d'une chambre funéraire
☐ gestionnaire d'un crématorium
\Box assure la direction d'une régie, d'une entreprise, d'une association ou d'un établissement (P.D.G, gérant, directeur).

Fait à	le
Signature du bénéficiaire de l'attestation	Signature du représentant légal de l'établissement